

Paris, le 13 décembre 2022

Conseil National de la Refondation en santé en Île-de-France: les jeux sont-ils faits d'avance ?

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France a participé aux nombreuses réunions organisées régionalement par le Conseil national de la refondation (CNR) courant novembre 2022, en mobilisant des médecins élus en activité dans chacun de nos départements.

A la veille de la restitution régionale, l'URPS médecins libéraux s'interroge sur la méthode employée. En effet les restitutions départementales ne semblent pas tenir compte des propositions formulées par les médecins libéraux afin d'améliorer l'accès aux soins des patients dans la région la plus frappée par la désertification médicale.

L'assemblée générale de l'URPS réunie le 6 décembre se désolidarise des solutions promues par les pouvoirs publics qui entraînent un accès dégradé aux soins : délégation de tâches sans concertation et sans définition des responsabilités, coordination des soins sans médecin, cabines de téléconsultation... Toutes ces solutions conduisent à l'organisation d'une médecine sans médecin et il convient que les usagers en soient clairement alertés.

Aussi l'URPS médecins libéraux souhaite-t-elle réaffirmer les solutions pour faire face aux « quatre défis » à relever selon le CNR :

- Donner un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante aux plus fragiles ;
- Garantir la permanence des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés ;
- Créer une nouvelle alliance pour une politique de prévention dans le quotidien des Français ;
- Mobiliser les leviers locaux d'attractivité du système de santé.

Les leviers pour l'accès aux soins

Face à ces défis, la solution centrale est de mettre fin à la pénurie de médecins libéraux :

- En formant un nombre suffisant de médecins en Ile-de-France pour rattraper le retard et faire face aux besoins croissants de la population (le nombre de postes d'interne ouverts en Ile-de-France reste figé depuis plusieurs années) ;
- En renforçant l'attractivité de l'exercice libéral en Ile-de-France qui fait face à des charges exponentielles pour un tarif bloqué depuis 5 ans et en totale inadéquation avec le coût réel d'une consultation ;
- En améliorant les conditions d'exercice du médecin par, notamment, un allègement des charges administratives ;
- En refusant la mise en place de parcours de soins qui ne soit pas initié et coordonné par un médecin ;
- En sensibilisant la population au fonctionnement et au recours citoyen au médecin (respect des rendez-vous, éducation à la santé, respect des prescriptions...);
- En amenant les complémentaires santé à intervenir, ce qui est leur mission, sur le reste à charge des patients, dont elles se sont progressivement désengagées.

Notre mot d'ordre pour la restitution régionale du 14 décembre

L'URPS médecins se mobilisera de nouveau pour la journée de restitution francilienne du volet consacré à la santé du Conseil National de la Refondation qui aura lieu le 14 décembre en espérant que des solutions pertinentes pour garantir la qualité des soins de la population soient effectivement reprises. »

À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 60 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ». Plus d'informations : www.urps-med-idf.org www.soignereniledefrance.org

Contacts presse

Primatice Conseil : Thomas de Climens - thomasdeclimens@primatice.com | 06 78 12 97 95
Armand Rigaudy - armandrigaudy@primatice.com | 07 88 96 41 84